

Marseille, le 13 Juillet 2023

Madame Olivia FORTIN
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissement de
Marseille
125, rue du Commandant Rolland

13285 Marseille Cedex 08

Objet : Votre courrier du 05/07/2023 – Demande de constitution d'un comité de pilotage.

Madame le Maire,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 05/07/2023, dans lequel vous demandez la constitution d'un comité de pilotage dédié à la bande littorale du David à Callelongue.

À sa lecture, plusieurs points m'interpellent. En effet, vous insistez sur la nécessité de favoriser une démarche collective, impliquant chacune des collectivités, institutions et établissements publics. Vous le savez, je tiens profondément à cette méthode concertative et l'applique autant que faire se peut pour nos projets métropolitains. Mais devant tant d'insistance, je m'interroge sur la cohérence de vos préconisations.

D'abord, vous avez supprimé les emprises des plages sans concertation avec la Métropole, créant ainsi de sérieuses difficultés pour les commerçants de l'Escale Borély et incitant certains Marseillais à se rendre sur les plages varoises. Ensuite, vous avez installé des horodateurs, notamment Avenue de Mazargues, toujours sans concertation. Vous avez également demandé la suppression de places de stationnement, Avenue Alexandre Dumas, pour ne citer qu'elle, là aussi sans concertation avec la Métropole.

Les exemples ne manquent pas mais je m'en tiendrai à ces trois cas.

Aujourd'hui, vous lancez un comité de pilotage en faveur de l'apaisement du littoral sud pour lequel vous nous suggérez une co-présidence. Vous en conviendrez, il aurait été opportun de nous en parler avant le vote du rapport.

Force est de constater que cette demande n'est que stratégie politique à laquelle je ne puis adhérer.

Pendant des années, vous n'avez cessé de remettre en cause le Maire de secteur, Monsieur Moraine, concernant cette problématique. À présent Maire de secteur, je me fie à la pertinence de vos décisions et vous laisse le soin de nous proposer des solutions d'aménagement qui conviendront aux Marseillais.

Vous pouvez compter sur nos services pour en étudier la faisabilité.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de ma considération.

Martine VASSAL